

Exercer le rôle de tuteur en entreprise (Certificat de Compétences en Entreprise - CCE)

2 jours (14h) + 2h de certification
Ajouté le 15/06/2022 - Modifié le 19/03/2026

1200€ Net de taxe

Tuteur en entreprise | formation certifiante éligible au CPF

Objectifs

La mission du professionnel chargé d'exercer le rôle de tuteur en entreprise consiste à accueillir, accompagner et contribuer à la formation de nouveaux salariés, d'alternants ou de collaborateurs en mobilité interne, afin de sécuriser leur intégration, leur montée en compétences et la qualité de leur travail :

- Préparer et organiser l'accueil du tuteuré ou de l'apprenti dans son environnement professionnel, en présentant le cadre de travail, les règles de fonctionnement, les acteurs clés et les supports d'intégration, et en veillant à instaurer un climat de confiance, inclusif et sécurisant, notamment en prenant en compte les situations de handicap.
- Structurer et mettre en œuvre le parcours d'apprentissage, en lien avec les parties prenantes internes et externes, en identifiant les acquis et les besoins du tuteuré, et en planifiant les étapes de développement des compétences en cohérence avec les exigences du poste et, le cas échéant, du diplôme ou de la certification préparée.
- Assurer la transmission des savoir-faire professionnels et de la culture de l'entreprise, en accompagnant les mises en pratique en situation de travail, en favorisant l'autonomie progressive du tuteuré et en veillant au respect des engagements de responsabilité sociétale de l'entreprise.
- Suivre et évaluer les acquis professionnels du tuteuré tout au long du parcours, adapter les modalités d'accompagnement en fonction de la progression observée, et assurer une médiation active avec les parties prenantes afin de garantir la cohérence, la continuité et la réussite durable du dispositif de tutorat ou d'apprentissage

Compétences visées

- Accueillir et intégrer le tuteuré/apprenti dans son environnement professionnel.
- Organiser, en concertation avec les parties prenantes (organisme de formation, service RH, encadrement...), le parcours d'apprentissage du tuteuré/apprenti.
- Transmettre les savoir-faire professionnels associés à la fonction et au poste de travail du tuteuré/apprenti.
- Accompagner le tuteuré/apprenti dans le développement de son autonomie professionnelle.
- Suivre et évaluer les apprentissages réalisés par le tuteuré/apprenti.
- Assurer une médiation active entre le tuteuré/apprenti et les parties prenantes internes et externes à l'entreprise.
- Maintenir tout au long de l'accompagnement une posture tutorale professionnelle et bienveillante

Exercer le rôle de tuteur en entreprise (Certificat de Compétences en Entreprise - CCE)

Public

Toute personne amenée à exercer, ou ayant exercé, un rôle de tuteur ou d'accompagnateur en situation professionnelle, chargée d'accueillir, d'accompagner et de transmettre des compétences à des alternants, apprentis, nouveaux salariés ou collaborateurs en mobilité interne, quel que soit le secteur d'activité ou le niveau de qualification du tuteur

Prérequis : AucunPrérequis pour la certification : Toute personne justifiant d'une expérience professionnelle et/ou extraprofessionnel en lien avec les compétences visées. Le positionnement du candidat est soumis à la validation de l'organisme de formation

Accessibilité: Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un référent handicap étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation. Pour plus d'information : rendez-vous sur les pages de présentation de nos Centres de formation.

Délais d'accès : L'accès à la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs et du temps de traitement de la demande : de 7 jours à 2 mois selon le mode financement.

Programme

Accueil et intégration du tuteur/apprenti

- Présentation des conditions d'accueil, le rôle du tuteur et supports d'accueil
- Instauration d'un climat de confiance adapté aux besoins (handicap...)
- Sécurisation de la prise de poste et de l'inclusion

Construction du parcours d'apprentissage

- Identification des acquis et des besoins du tuteur par rapport au poste et/ou du référentiel du diplôme
- Organisation d'un plan d'acquisition des compétences structuré et adapté
- Mobilisation des ressources et les outils numériques

Transmission des savoir-faire professionnels

- Identification et présentation des situations professionnelles pertinentes
- Accompagnement de la montée en compétences en situation de travail
- Intégration de la RSE et des valeurs de l'entreprise

Développement de l'autonomie

- Mise en place d'un accompagnement individualisé et progression
- Validation des compétences au fur et à mesure du parcours

Exercer le rôle de tuteur en entreprise (Certificat de Compétences en Entreprise - CCE)

- Valorisation des initiatives et communication du feedback

Suivi et évaluation des apprentissages

- Planification et animation des temps d'échange réguliers et constructifs
- Utilisation de grilles et d'outils d'évaluation et de suivi
- Adaptation du parcours en fonction de la montée en compétences

Médiation avec les parties prenantes

- Organisation et pilotage des échanges avec l'organisme de formation, RH et hiérarchie
- Identification et relai des besoins spécifiques (handicap...)
- Prévention et gestion des risques de rupture contractuelle

Posture tutorale professionnelle et bienveillante

- Communication : pratique de l'écoute active et de l'adaptabilité
- Bien-être et QVCT du tuteuré
- Maintien d'un climat sécurisant et inclusif
- Insertion durable dans le monde professionnel

Dates & lieux

-  18 et 19 mars 2026 + certification le 23 mars 2026
-  La Roche sur Yon
-  1200.00
-  21 et 22 mai 2026 + certification écrite et orale
-  Cholet
-  1200.00
-  21 et 22 septembre 2026 + certification écrite et orale
-  Laval
-  1200.00
-  24 et 25 septembre 2026 + certification écrite et orale

Exercer le rôle de tuteur en entreprise (Certificat de Compétences en Entreprise - CCE)

-  Angers
 1200.00
 01 et 02 octobre 2026 + certification le 05 octobre 2026
-  La Roche sur Yon
 1200.00
 1er et 08 octobre 2026 + certification écrite et orale
-  Le Mans
 1200.00

Les points forts

Une offre riche et diversifiée de plus de 300 formations sur des thématiques très ciblées. Une équipe à votre écoute pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets formation !

Retrouvez tous nos indicateurs de satisfaction et de performance sur les pages de présentation de nos centres de formation.

[En savoir plus sur la certification des compétences en entreprise](#)

Une approche pédagogique orientée vers la mise en pratique des compétences professionnelles pour transformer durablement vos pratiques tutorales.

Une certification officielle et reconnue, garantissant la valorisation de vos compétences sur le marché du travail.

Pédagogie Active et Immersive : Un apprentissage fondé sur l'action avec des mises en situation, des travaux en sous-groupes et des partages de pratiques entre pairs pour une transférabilité immédiate.

Expertise Terrain : Des formateurs experts sélectionnés pour leur expérience concrète du tutorat en entreprise et pour leur capacité à apporter des solutions opérationnelles.

Formation éligible au CPF : nous contacter

Modalités pédagogiques

Notre approche repose sur une pédagogie active et expérientielle, conçue pour transformer les concepts théoriques en réflexes professionnels :

- Un accompagnement vers la maîtrise opérationnelle : Le formateur ne se contente pas de transmettre des notions théoriques ; il accompagne chaque stagiaire dans l'acquisition durable des compétences par la validation pratique.
- Une immersion par l'action : Le parcours alterne des apports méthodologiques et conceptuels avec des mises en situation représentatives du tutorat en entreprise, portant notamment sur la préparation de l'accueil, l'accompagnement du tuteuré, la transmission des savoir-faire, le suivi des apprentissages et la coordination avec les acteurs internes et externes.
- Des modalités diversifiées : L'apprentissage est rythmé par des travaux en sous-groupes, des exercices d'application concrets et des ateliers de travail collaboratifs.

Exercer le rôle de tuteur en entreprise (Certificat de Compétences en Entreprise - CCE)

- Intelligence collective et transférabilité : Des temps dédiés aux échanges de pratiques entre participants sont intégrés pour faciliter le partage d'expérience et garantir la transposition des acquis dans votre contexte professionnel spécifique.
- Supports et ressources : Des supports pédagogiques complets sont remis à chaque participant pour consolider les apprentissages post-formation.

Équipe pédagogique : Les formateurs CCI FORMATION sont sélectionnés en cohérence avec les méthodes pédagogiques que nous encourageons. Ils sont référencés sur la base de leur expertise dans leur domaine d'intervention et leur capacité à partager leur expérience au travers de solutions concrètes et opérationnelles.

Méthodes : Les CCI des Pays de la Loire vous accueillent en proximité dans leurs établissements de formation. Nos équipements, conçus pour répondre à l'ensemble des thématiques de formation proposées, offrent un cadre d'apprentissage agréable, performant et stimulant. Découvrez sur nos pages centres de formation, la présentation détaillée de nos infrastructures et équipements. Les CCI Pays de la Loire sont équipées de la plateforme m@formation, dont l'objectif est d'améliorer l'expérience apprenante de nos stagiaires et d'enrichir nos formations en présentiel. Un accès personnalisé aux documents administratifs et pédagogiques. Une ergonomie simple et adaptée. Des parcours conçus avec des modalités synchrones et asynchrones.

Validation/Certification



Un positionnement est réalisé en début de formation. À l'issue de la formation, les acquis de connaissances du participant seront évalués au regard des objectifs de la formation (QCM – quizz – mise en situation ...). Une attestation de fin de formation pourra être remise au stagiaire à l'issue de la formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE CERTIFICATION Les modalités d'évaluation de la certification « Exercer le rôle de tuteur en entreprise » ont été conçues pour garantir la mise en œuvre des compétences en conditions proches de la réalité professionnelle, permettant de d'apprécier à la fois la maîtrise technique, le savoir être, la rigueur méthodologique et l'aptitude à agir en autonomie dans un cadre professionnel. L'évaluation des compétences repose sur une évaluation globale comprenant :

- Une épreuve écrite, prenant la forme soit d'une mise en situation professionnelle contextualisée, fondée sur une étude de cas d'entreprise d'une durée de 1h30 avec production de livrables opérationnels, soit d'un portefeuille de preuves permettant de démontrer la maîtrise des compétences à partir d'expériences. Les livrables exigés (Le parcours d'intégration du tuteur/apprenti, la construction d'une séquence de développement de compétences ou de transmission de la culture d'entreprise basée sur la réalisation d'une activité professionnelle, ...) reflètent les productions attendues en entreprise, assurant ainsi une forte transférabilité des compétences.
- Une épreuve orale d'une durée de 30 minutes, consistant en un entretien avec le jury évaluateur permettant d'apprécier la capacité du candidat à expliquer ses choix, à démontrer sa compréhension des enjeux, et à communiquer de façon claire et structurée.

La certification est délivrée lorsque le candidat valide au minimum 80 % des compétences du référentiel à l'issue de l'évaluation globale. La certification est accessible à l'issue d'un parcours de formation continue ou par expérience (Certification avec accompagnement à la constitution du portefeuille de preuves). Délivrée par CCI France, mis en œuvre par les centres agréés de formation continue des CCI, le Certificat de Compétences en Entreprise " Exercer le rôle de tuteur en entreprise " est une reconnaissance formelle, inscrite au Répertoire Spécifique de France Compétences, depuis le 27/11/2025 sous le n° RS7381. Équivalence avec la Certification du Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion relative aux compétences de maître d'apprentissage/tuteur (RS5515).